

**OBJECTIF
CHEMIN-VERT**
UN SOUFFLE D'AIR NOUVEAU



DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 3 juin 2022

UN SOUFFLE D'AIR NOUVEAU
SUR LE QUARTIER DU CHEMIN-VERT À SAUMUR

Avec le quartier des Hauts-Quartiers à Saumur, le Chemin-Vert fait partie du quartier prioritaire de la politique de la Ville qui représente aujourd'hui 3 340 habitants, soit environ 12% de la population de la Ville de Saumur et 3,3% de celle de l'Agglomération Saumur Val de Loire. À ce titre, ces deux quartiers ont bénéficié d'un premier programme national de renouvellement urbain entre 2008 et 2014. Ainsi, l'État, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Saumur Habitat et la Ville de Saumur ont œuvré afin de redessiner les espaces publics, d'intégrer des cheminements piétons et cyclistes, d'installer un réseau urbain de chaleur au bois et de réhabiliter des logements.

Idéalement situé à proximité de lycées, du Château, du Centre hospitalier, d'une zone industrielle, et directement relié aux grands axes, le quartier du Chemin-Vert constitue, avec les Hauts-Quartiers, le plus vaste quartier d'habitat social de la Ville et de son Agglomération.

Avec un nouveau périmètre d'intervention et de nouvelles ambitions, tant sur le volet habitat que vie socio-économique ou encore aménagements urbains, le nouveau programme de renouvellement urbain porté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dans le cadre du contrat de ville, en lien avec les partenaires initiaux, va permettre de répondre aux besoins du quartier du Chemin-Vert en termes de modernisme, de confort, de services et d'accueil.

Le Chemin-Vert à Saumur se renouvelle avec pour objectifs un meilleur confort chez soi, un meilleur cadre de vie, une meilleure vie sportive... focus sur ce nouveau programme appelé :



OBJECTIFS

**Rénover et créer des logements,
offrir des équipements publics de qualité,
réaménager des espaces publics,
embellir le quartier...**

Le plan de renouvellement urbain Objectif Chemin-Vert à Saumur vise la réalisation d'opérations essentielles à l'échelle de la Ville et de l'Agglomération sur les aspects résidentiels, économiques et socio-éducatifs afin de transformer durablement ce quartier prioritaire et de valoriser ses atouts pour un cadre de vie attractif, intégré à la Ville de Saumur.

Jusqu'en 2025, différentes opérations seront programmées sur le quartier afin, in fine, de répondre à plusieurs objectifs :

OBJECTIF : **UN MEILLEUR CONFORT CHEZ SOI**

RENOUVELER, DIVERSIFIER
ET AMÉLIORER
L'OFFRE DE LOGEMENTS
EN VISANT PLUS DE MIXITÉ

OBJECTIF : **UN MEILLEUR CADRE DE VIE**

REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS
POUR DE MEILLEURS USAGES ET
DAVANTAGE DE CONVIVIALITÉ

OBJECTIF : **UNE MEILLEURE VIE SPORTIVE**

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT
SPORTIF PAR UNE MEILLEURE
OFFRE DE SERVICES

OBJECTIF : **ENTREPRENDRE**

CONSTRUIRE UN ESPACE DÉDIÉ
À L'ACCUEIL D'ENTREPRISES
ARTISANALES

« Le programme participera concrètement au changement d'image du quartier et à l'identification de son potentiel d'usages et d'attractivité. Il est à la hauteur de l'ambition réaffirmée pour ce quartier. »

Jackie Goulet

Président de l'Agglomération Saumur Val de Loire,
Maire de la ville de Saumur,
Président de Saumur Habitat

OBJECTIF : UN MEILLEUR CONFORT CHEZ SOI

Le programme Objectif Chemin-Vert prévoit la recomposition de l'offre locative sociale au plus près des commerces et des services en cœur de quartier, afin qu'elle soit accessible, confortable aux normes énergétiques actuelles, et adaptée aux modes de vie nouveaux.

Des logements vont être réhabilités et requalifiés par Saumur Habitat pour un meilleur confort de l'habitant.

Les travaux consisteront, entre autres, à isoler les bâtiments par l'extérieur, rendre accessibles tous les logements par l'installation d'ascenseurs, redistribuer la typologie des logements, mettre aux normes les équipements (électricité, chauffage, plomberie, sécurité incendie) et les balcons (rénovation des garde corps et reprise des résines de sols), installer la vidéoprotection dans les parties communes intérieures...

PLANNING

REQUALIFICATION DE 120 LOGEMENTS GAY LUSSAC N°21-29-63-81-97-115- 148-166-184-194-212 Travaux : octobre 2022 Durée : 18 mois	REQUALIFICATION DE 30 LOGEMENTS VICTOR-PIERRE BRUNEL N°289-307-325 Travaux : décembre 2022 Durée : 12 mois	REQUALIFICATION DE 36 LOGEMENTS SCHWEITZER N°955-959-991 Travaux : mars 2023 Durée : 12 mois
DÉCONSTRUCTION SCHWEITZER N°161-179 Travaux : juillet 2023 Durée : 5 mois	DÉCONSTRUCTION SCHWEITZER N°109-125 Travaux : octobre 2023 Durée : 5 mois	DÉCONSTRUCTION GAY LUSSAC N°58-76-86 Travaux : mai 2024 Durée : 5 mois

Favoriser la mixité sociale

Objectif Chemin-Vert traduit l'ambition commune de transformer profondément ce quartier prioritaire de la ville et ainsi de favoriser la mixité sociale et fonctionnelle en développant la diversité de l'habitat.

Ainsi, Action Logement octroie un prêt bonifié pour la réhabilitation des logements des immeubles Gay Lussac afin de permettre de développer une nouvelle offre de logements au bénéfice notamment des salariés.

En 2024, au terme de la requalification et de la déconstruction des immeubles de Gay Lussac, Saumur Habitat va résidentialiser le cœur de l'îlot Gay Lussac. Les habitants seront concertés sur leurs souhaits d'aménagement.



Concertation avec les locataires

Dans la continuité des réunions d'information pour les habitants de Gay Lussac les 7 et 8 avril dernier, Saumur Habitat programmera fin juin d'autres réunions afin d'informer les habitants de Victor-Pierre Brunel et de Schweitzer sur les travaux à venir, le planning et le dispositif éventuel de relogement.

Relogements des locataires

Les travaux de requalification et la déconstruction des immeubles entraînent le relogement des habitants y résidant ; 202 foyers sont concernés. A ce jour, 67 familles ont été relogées, et 135 seront relogées d'ici à fin 2023. Les 3 quarts des habitants rencontrés souhaitent rester sur le quartier.

OBJECTIF : UN MEILLEUR CADRE DE VIE

L'opération vise à améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers du Chemin-Vert par la **requalification urbaine et paysagère de l'espace public** qui lie chaque lieu de vie, nouveau et existant et par la **création d'un Espace associatif et de jeunesse** dédié aux activités de quartier, véritable lieu de rencontres et d'échanges.

Les aménagements de l'espace public portés par la Ville de Saumur interviendront à compter de janvier 2023 et s'étaleront sur 28 mois. Ils consisteront à :

- créer des espaces de rencontres, de loisirs et d'échanges,
- végétaliser pour désimperméabiliser les sols, encourager la nature en ville et redonner au quartier du Chemin-Vert un sens à son nom,
- renforcer la proximité avec le Thouet en traitant la connexion entre le quartier et la plaine sportive,
- créer une liaison douce structurante au cœur du site, faisant la jonction entre le collège Pierre-Mendès France et le giratoire au nord de Gay-Lussac.



En amont des travaux d'aménagement et de voirie, les exploitants SAUR, GRDF, ORANGE et ENEDIS ont été interrogés sur l'état de leurs réseaux afin qu'ils engagent leur renouvellement si nécessaire.

En juillet 2021, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a ainsi procédé aux travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur l'avenue François-Mitterrand et sur la rue Victor-Pierre Brunel.

A l'été 2022, GRDF et ENEDIS procéderont au déplacement de leurs réseaux respectifs sur l'avenue François-Mitterrand.



La construction du futur équipement socio-culturel et de jeunesse débutera en septembre 2022 pour une durée d'environ 12 mois. Cet espace situé en entrée de quartier aura notamment pour vocation d'accueillir les activités de la SCOPE et de l'Elan saumurois, et d'offrir aux habitants du quartier et à l'ensemble des Saumurois un nouveau lieu de partage culturel.

Son positionnement et son parti architectural participent au renouvellement de l'identité du quartier.

À noter :

Une réunion publique est organisée le 6 juillet 2022 à 19h afin de présenter aux habitants du quartier le projet de requalification et son planning de réalisation.

Améliorer la qualité environnementale du Chemin-Vert

L'Agglomération Saumur Val de Loire est inscrite dans la démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, visant à favoriser de nouvelles façons de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Dans ce contexte, les travaux d'aménagement viendront renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants et seront menés afin de viser l'efficacité énergétique et de contribuer à la transition écologique du quartier.



En intégrant l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable et en s'appuyant sur les ressources locales, le quartier offrira à ses habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble.

L'objectif est d'affirmer le potentiel résidentiel, économique et environnemental en bord de rivière du Thouet du quartier du Chemin-Vert. Ce projet est le fruit d'une démarche de concertation citoyenne alliant visite d'expériences, balades urbaines, marches des femmes, approche santé-environnementale... un ensemble de dispositifs a été déployé afin de faire émerger l'expertise des habitants.

OBJECTIF : UNE MEILLEURE VIE SPORTIVE



L'offre de services en matière d'activité physique et sportive s'enrichira avec la **création d'une maison des sports de combat**.

Ce nouvel équipement sportif performant d'intérêt collectif dédié aux arts martiaux et aux sports de combat répondra aux besoins des différents utilisateurs actuels et facilitera le développement de toutes les pratiques.

Les travaux entrepris par la Ville de Saumur consisteront à réhabiliter et à transformer le bâtiment existant de l'ancien centre de loisirs situé avenue François-Mitterrand.

Ils débuteront avant l'été 2023 pour une durée de 12 mois environ.

OBJECTIF : **ENTREPRENDRE**

Le programme Objectif Chemin-Vert sera marqué par le soutien au développement économique et à la création d'emploi avec **l'intégration d'une cour artisanale** place Angibault. Ce nouvel équipement, porté par l'Agglomération Saumur Val de Loire, sera constitué de 6 ateliers de 150 à 350 m² et de bureaux.

Les travaux sont programmés pour janvier 2024 et dureront 12 mois.



Le nouveau programme de renouvellement urbain offre à court terme près de 20 000 heures de travail en insertion

Une charte locale d'insertion comprenant des principes structurants pour la mise en œuvre des clauses sociales dans les projets de renouvellement urbain a été adoptée.

Ces clauses s'inscrivent dans une politique globale d'accès à l'emploi et à la formation des habitants du quartier prioritaire de Saumur.

La charte locale d'insertion élaborée par les acteurs locaux atteste de la volonté de coopérer sur l'anticipation de main d'œuvre des entreprises dans les secteurs en tension. Compte tenu de ces besoins, elle permet la mise en œuvre de conditions particulières favorables à la promotion de l'insertion et de l'emploi des personnes rencontrant des difficultés.

Espace associatif et de Jeunesse

Construction : septembre 2022

Durée des travaux : 12 mois

Gay Lussac

Bât. 21/29/63/81/97/115/148/166/184/194/212

Réhabilitation : octobre 2022

Durée des travaux : 18 mois

Maison des Sports de Combats

Construction : été 2023

Durée des travaux : 12 mois

Gay Lussac Bât. 58/76/86

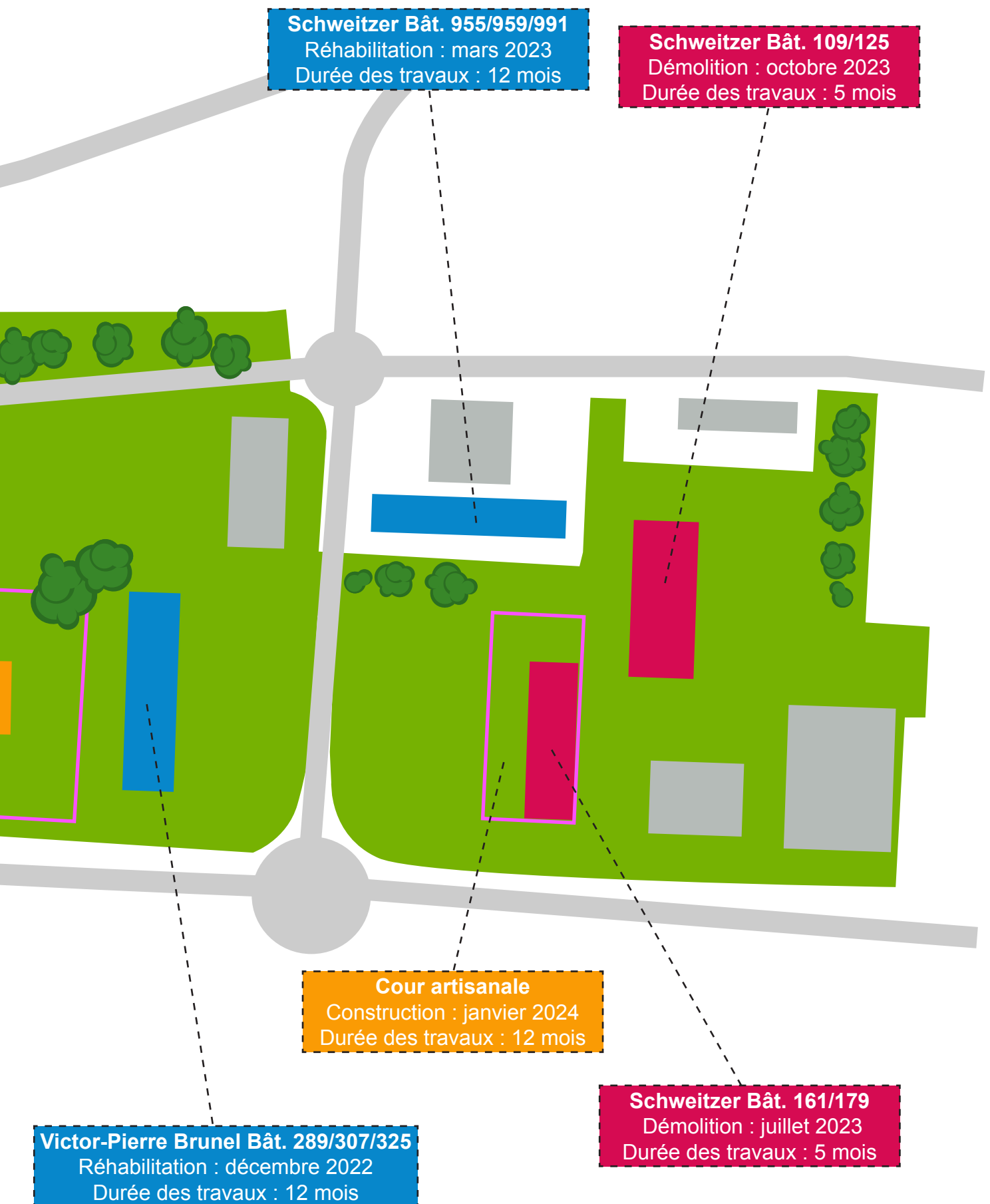
Démolition : mai 2024

Durée des travaux : 5 mois

Aménagement de l'espace public

Début : janvier 2023

Durée des travaux : 28 mois



Un programme à 23 M d'euros

Démolition, requalification de logements, entreprises, aménagement des espaces publics... le programme Objectif Chemin-Vert est estimé à 22 996 704 € HT.

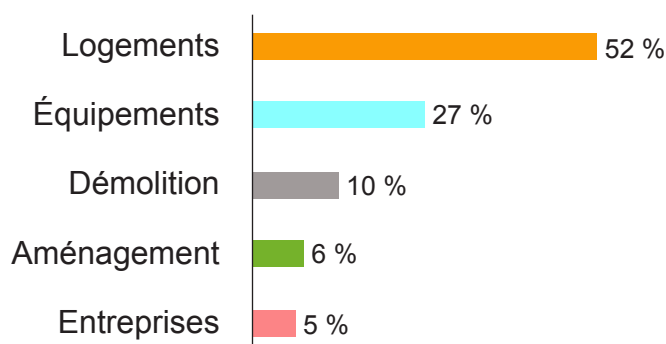
Ces chiffres concernent le Nouveau Programme National de Rénouvellement Urbain (NPNRU) uniquement pour le quartier du Chemin-Vert (hors les Hauts-Quartiers).

MAÎTRES D'OUVRAGE :

Saumur Habitat	12 336 038 € HT
dont réhabilitation et résidentialisation Gay Lussac	
bât. 21/29/63/81/97/115/148/166/184/194/212	6 147 164 € HT
dont démolition Gay Lussac bât. 58/76/86	558 000 € HT
dont réhabilitation Schweitzer bât. 955/959/991	2 007 693 € HT
dont réhabilitation et résidentialisation Victor-Pierre Brunel	1 472 000 € HT
dont démolition Schweitzer bât. 109/125	1 649 805 € HT
dont démolition Schweitzer bât. 161/179	501 376 € HT
Ville de Saumur	9 207 666 € HT
dont aménagements des espaces publics	1 541 000 € HT
dont réhabilitation et extension maison des sports de combat	4 166 666 € HT
dont construction d'un espace associatif et de jeunesse	3 500 000 € HT
Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	1 453 000 € HT
dont construction d'une cour artisanale	1 453 000 € HT

22 996 704 € HT

Type d'opérations - Investissement



Le site est labellisé Programme de Renouvellement Urbain et bénéficie d'un total de subventions de **5 723 151 €** de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU).

La région des Pays de la Loire participe financièrement à hauteur de **600 000 €** pour la maison des sports de combat.

Action Logement octroie un prêt de **2 075 409 €** et la Caisse des Dépôts et Consignations un prêt de **6 870 035,70 €**.

Financement global du programme Objectif Chemin-Vert

Coûts HT Maîtres d'ouvrage + subventions + prêts

Ville de Saumur :
9 207 666 € HT

dont

Subvention ANRU : 2 102 683 €

Subvention région Pays de la Loire : 600 000 €

Agglomération Saumur Val de Loire :
1 453 000 € HT

dont

Subvention ANRU : 464 468 €

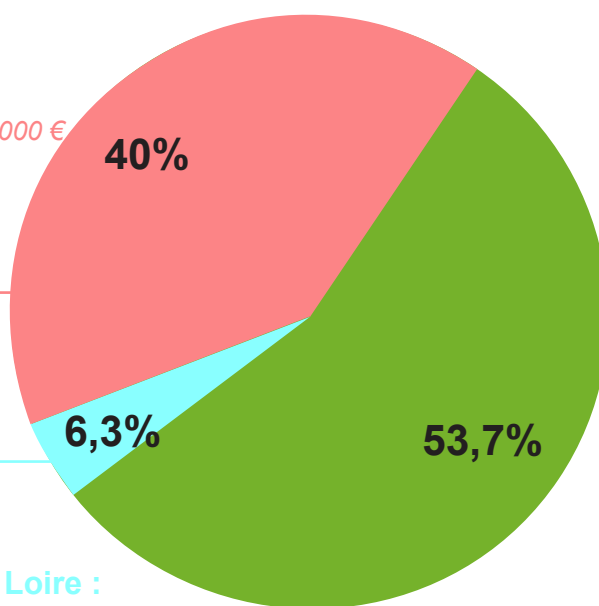
Saumur Habitat :
12 336 038 € HT

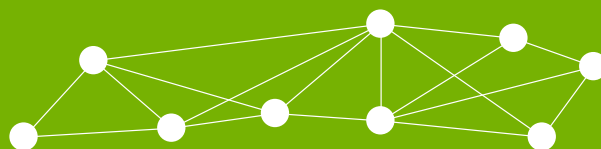
dont

Subvention ANRU : 3 155 790 €

Prêt Caisse des Dépôts et Consignations : 6 870 035,70 €

Prêt Action Logement : 2 075 409 €





OBJECTIF CHEMIN-VE^{RT}

UN SOUFFLE D'AIR NOUVEAU